

SONY

DU 2 AVRIL
AU 13 MAI 2018



50€
REMBOURSÉS*
pour l'achat d'un Xperia™
XA1 ULTRA DUAL SIM

 Lors de vos appels, il est recommandé d'utiliser le kit piéton.

XPERIA XA1 Ultra

* Voir modalités au dos. Offre valable dans la limite des stocks et coloris disponibles.
DAS Xperia XA1 Ultra : 0,43 W/kg. Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones
mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques,
pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

Offre valable du 02/04/2018 au 13/05/2018 inclus

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE :

1 Achetez votre Smartphone XPERIA XA1 Ultra

Achetez entre le **02/04/2018** et le **13/05/2018** inclus votre Smartphone Xperia XA1 Ultra dans une enseigne participante hors marketplace, et bénéficiez d'un remboursement de 50 euros TTC.

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Participation par courrier

- Complétez le bulletin ci-dessous en lettres majuscules et joignez :

- L'original du code SI de votre Sony Xperia XA1 Ultra à découper sur l'emballage figurant dans la liste suivante : 1308-4224, 1308-4223, 1308-4227, 1308-4219, 1308-4232, 1308-4228
 - L'original de votre ticket de caisse ou de votre facture d'achat, en entourant impérativement la date d'achat, la référence et le prix TTC du produit.
 - Un IBAN BIC (présent sur votre relevé d'identité bancaire) et émanant d'une banque issue du territoire français.
- Pour les professionnels : en complément des éléments ci-dessus, joindre la photocopie d'un justificatif d'activité professionnelle (inscription au RCS, inscription à la chambre des métiers et de l'artisanat, inscription à l'Insee, extrait Kbis de moins de trois (3) mois, etc. - liste non exhaustive).



Bulletin coordonnées :

Nom* : Prénom* :

Adresse* : Code Postal* :

Ville* :

Adresse email* :

Informations supplémentaires à fournir pour les clients Professionnels :

Coordonnées de l'entreprise* :

Raison sociale* :

Numéro de Siret* :

Pour recevoir des informations sur Sony Mobile, cochez ci-après

* Champs obligatoires

- ENVOYEZ VOTRE DOSSIER (LES FRAIS D'ENVOI NE SERONT PAS REMBOURSES)

Envoyez le tout, sous pli suffisamment affranchi au plus tard le 04/06/2018 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse postale de l'opération :

OFFRE SONY XPERIA XA1 ULTRA 50€ REMBOURSE
OPERATION N° 12540 - 13 766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Participation par internet

Rendez-vous sur le site www.promotion-sonymobile.com, à partir du **16/04/2018** et cliquez sur l'offre. Il vous sera demandé de **télécharger vos preuves d'achat**.

Informations supplémentaires à fournir pour les clients Professionnels : Votre numéro de SIRET et votre raison sociale

3 VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

Dans le cadre de cette opération, Sony Mobile vous invite à mettre une note et un commentaire sur la page produit de l'enseigne sur laquelle le produit a été acheté.

4 RECEPTION DE VOTRE REMBOURSEMENT

Vous recevrez un remboursement d'un montant de 50€ par virement bancaire (ou par lettre chèque si vous avez omis de renseigner votre relevé d'identité bancaire), dans un délai de 8 à 10 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et conforme.

Votre remboursement ne pourra excéder le prix d'achat du produit éligible à l'offre (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).

CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour toute question ou si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription sur le site, vous pouvez nous contacter au 01 78 40 51 43 (Appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et jusqu'à 17h30 le vendredi.

Offre valable du **02/04/2018** au **13/05/2018** inclus, ouverte aux particuliers et aux professionnels résidant domicile ou siège social en France métropolitaine Corse comprise, Monaco inclus et DROM-COM compris. Pour les particuliers : cette offre est limitée à une seule participation et un seul produit par personne.

Pour les professionnels : cette offre est limitée à une seule participation et jusqu'à 10 produits achetés simultanément (une seule preuve d'achat). Vous devez justifier d'une activité professionnelle n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés.

Offre valable dans la limite des stocks disponibles et uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés. Frais de participation à la charge des participants. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par Sony Mobile Communication, responsable de traitement, afin de gérer le remboursement de ses offres commerciales sur les produits et services de l'enseigne Sony Mobile Communication. Nous conservons vos données pendant une durée de un an à compter de la clôture de l'opération.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, d'effacement et à la limitation du traitement sur les informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la portabilité, à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort en vous adressant à correspondant-cl@highco.com accompagné de la copie d'un titre d'identité portant votre signature. Les icônes et images sont des simulations et sont utilisées ici uniquement à des fins illustratives. Sony Mobile est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Corporation. Xperia™ est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Mobile Communications AB. Toutes les autres marques commerciales ou marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 04/06/2018.